RÉPUBLIQUE GABONAISE

UNION — TRAVAIL — JUSTICE

Parlement Gabonais / APDPVP

Annuaire National des Diplômés et Certifiés (ANDCG)

Texte Officiel Certifié Conforme

Date d'extraction : 25/11/2026

Publication officielle : Journal Officiel de la République Gabonaise du 12 juillet 2023

Référence officielle : Loi n°025/2023 du 12 juillet 2023

Date de signature / promulgation : 12/07/2023

Statut juridique : Publié

Loi n°025/2023

Loi n°025/2023 du 12 juillet 2023 portant réforme de la protection des données personnelles et organisation de l'APDPVP

Objet et portée : *Modernise la législation sur les données numériques, crée l'APDPVP et encadre les plateformes gouvernementales dématérialisées de vérification d'identité et de qualifications.*

Loi n°025/2023 du 12 juillet 2023 - Réforme APDPVP

Principales innovations

- Instauration de l'**Autorité pour la Protection des Données Personnelles et de la Vie Privée (APDPVP)** avec pouvoir d'astreinte et de sanctions administratives directes.
- Introduction explicite du **droit à la portabilité des données académiques et professionnelles**.
- Obligation de notification de toute violation de données dans un délai de 72 heures à l'APDPVP et aux personnes concernées en cas de risque élevé.
- Encadrement des systèmes automatisés d'intelligence artificielle et d'aide à la décision.

Source officielle : Journal Officiel de la République Gabonaise n°20085 du 25 juillet 2023.